

SALON ÉNERGIE HABITAT**La maison passive ou comment faire des économies**

La Fédération française de la construction passive est présente au salon Énergie Habitat, à Colmar.

Recueilli par Jean Daniel Kientz

Jean-Claude Tremsal, vous êtes le président-fondateur de la Fédération française de la construction passive, association basée à Saverne regroupant une centaine d'adhérents. Qu'est-ce qu'une maison passive ?

Une maison ou un bâtiment passif se passe de chauffage traditionnel. Pour y arriver, il faut une enveloppe très bien isolée : 30 à 40 cm d'isolants sur les murs, les toits, les sols. Il faut aussi des fenêtres très performantes : du triple vitrage. Il faut que le bâtiment soit bien étanche à l'air : cinq fois plus étanche qu'un bâtiment réglementaire. Voilà comment on limite les déperditions.

Les vitrages : sources de chaleur

Il faut bien entendu des apports de chaleur conséquents, ce que permet l'architecture bio-climatique. 25 % des apports proviennent des vitrages pouvant couvrir 50 % des besoins en chauffage. Les apports internes représentent 15 % : les habitants de la maison, leur chaleur naturelle et les matériels électro-ménagers. 30 % provient aussi de l'air chauffé par la ventilation, par le biais d'une batterie chaude qui se charge de chauffer l'air.

La température dans un bâtiment passif se situe autour de 20 °C, une constante quelle que soit la saison. Le sentiment de confort provient des sols, des murs, des vitrages : tout est emballé depuis l'extérieur. Il faut évidemment renouveler l'air par un système de ventilation piloté par ordinateur en fonction du taux de CO². Le système fonctionne grâce à un capteur placé sur la ventilation double flux, permettant de récupérer 80 % des calories.

Une maison passive est-elle forcément plus coûteuse qu'une maison conventionnelle ?

Les isolants, le triple vitrage et la ventilation de qualité représentent certes un surcoût, mais on se passe totalement du système de chauffage conventionnel. Il faut faire le bilan financier au final. Une maison passive n'est pas forcément plus chère qu'une maison conventionnelle puisqu'on se rattrape sur le coût du chauffage.



Jean-Claude Tremsal tient un stand au salon Énergie Habitat, à Colmar.

Photo L'Alsace/J.D. Kientz

En France, la maison passive n'est pas aussi populaire qu'en Allemagne ou en Autriche. Dispose-t-on des savoir-faire localement ?

En France, on va dire que 2 à 3 % des entreprises savent faire. Il faut savoir que seuls 1 % des étudiants du génie civil sont formés à la construction passive. 50 % du savoir-faire français est situé en Alsace : parce qu'il y a ici l'influence de l'Allemagne et l'envie de bien faire. Il y a 200 maisons certifiées en France, dont la moitié construite dans le grand Est. La croissance sur ce marché est très forte.

Existe-t-il des aides ?

Il n'y a rien ! Zéro aide mais ce n'est pas un frein au développement de la construction passive. Il n'existe pas de volonté politique pour développer la maison passive dans ce pays. Mais on ne va pas forcément forcer la main des politiques. La seule chose que l'on pourrait suggérer aux politiques est de former de futurs techniciens.

La Fédération a noué des partenariats avec deux banques : le crédit coopératif et la Banque populaire, permettant aux porteurs de projet de gagner 0,5 % sur son taux d'emprunt.

La maison passive est-elle réservée à une certaine élite ?

Non, ce sont des gens qui se posent les bonnes questions. Le coût n'est finalement qu'une question de taille de la maison.

YALLER 36^e Salon Énergie Habitat au Parc-expo, à Colmar, aujourd'hui de 10 h à 19 h ; lundi de 10 h à 18 h ; gratuit le dernier jour pour les + de 60 ans. 5 € ou 4 € en prévente sur www.energiehabitat-colmar.fr